



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction des finances DFIN
Finanzdirektion FIND

Rue Joseph-Piller 13, Case postale, 1701 Fribourg

T +41 26 305 31 01, F +41 26 305 31 10
www.fr.ch/dfin

Aux médias accrédités auprès
de la Chancellerie d'Etat

Fribourg, le 30 septembre 2022

Communiqué de presse

—

Un budget 2023 à l'équilibre avec des investissements ambitieux pour l'avenir du canton

Le budget 2023 de l'Etat de Fribourg présente un résultat équilibré avec un excédent de revenus de 0,1 million de francs. Grâce aux ressources extérieures et aux revenus fiscaux à la hausse, l'évolution significative des charges est couverte. Dans cette période marquée par de nombreuses incertitudes, le Conseil d'Etat a élaboré un budget porteur de stabilité. Dans cette perspective, les investissements importants et l'intégration des baisses fiscales voulues par le Grand Conseil visent à renforcer l'économie fribourgeoise et le pouvoir d'achat.

Les principaux résultats du projet de budget 2023 sont les suivants :

- > une progression des charges et des revenus de 3,9 % ;
- > un excédent de revenus de 0,1 million de francs au compte de résultats, conforme au principe constitutionnel de l'équilibre ;
- > un volume d'investissements à hauteur de 283,8 millions de francs ;
- > un degré d'autofinancement des investissements qui atteint 53 %.

1.1. Un compte de résultats à l'équilibre

La progression des charges et des revenus entre le budget 2022 et le budget 2023 atteint 3,9%, un pourcentage supérieur à la moyenne de ces dernières années.

Compte de résultats	Projet Budget 2023	Budget 2022	Variation 2022 – 2023	
	mios	mios	mios	%
Revenus	4051,6	3900,2	+ 151,4	+ 3,9
Charges	4051,5	3899,9	+ 151,6	+ 3,9
Excédent	+ 0,1	+ 0,3	- 0,2	- 66,7

1.2. Des revenus propres et extérieurs à la hausse

Les principales ressources, en particulier celles relevant des impôts et des transferts, connaissent une évolution globale à la hausse :

Revenus du compte de résultats	Projet Budget 2023	Budget 2022	Variation 2022 – 2023	
	mios	mios	mios	%
Revenus fiscaux	1367,5	1350,3	+ 17,2	+ 1,3
Revenus des biens, taxes, émoluments, contributions	388,9	434,5	- 45,6	- 10,5
Revenus de transferts (dont péréquation financière fédérale)	2048,9 (591,3)	1907,3 (539,9)	+ 141,6 + 51,4	+ 7,4 + 9,5
Financements spéciaux (fonds et provisions)	200,1	162,1	+ 38,0	+ 23,4
Imputations internes	46,2	46,0	+ 0,2	+ 0,4
Total	4051,6	3900,2	+ 151,4	+ 3,9

Les variations entre les budgets 2022 et 2023 proviennent en partie d'une évolution favorable de certaines recettes fiscales. Si l'impôt sur le revenu des personnes physiques diminue de 25 millions de francs notamment en raison de l'effet des diverses baisses fiscales souhaitées par le Grand Conseil, l'impôt sur le bénéfice des personnes morales progresse de 24 millions de francs. L'impôt à la source enregistre une hausse de 11 millions de francs, les impôts sur les mutations d'immeubles une augmentation de 7,4 millions de francs et ceux sur les véhicules à moteur une progression de 4,2 millions de francs. La part à l'impôt fédéral direct augmente pour sa part de 19 millions de francs.

Les revenus des biens et autres recettes d'exploitation diminuent de 45,6 millions de francs. Cette baisse est liée principalement au fait qu'aucune répartition du bénéfice de la BNS n'a été budgétisée en 2023, au vu des résultats intermédiaires annoncés et contrairement à ce qui avait été retenu au budget 2022.

Au niveau de la péréquation financière fédérale, le budget 2023 enregistre une hausse importante de 51,4 millions de francs. Concernant les subventions fédérales, une augmentation notable de 45 millions de francs est à relever au niveau des récupérations de l'aide sociale pour les demandeurs d'asile et les réfugiés, dont les charges liées sont en forte progression en raison des effets migratoires dus à la guerre en Ukraine.

Le budget 2023 sollicite davantage les fonds et provisions que le budget précédent, avec en particulier le prélèvement sur la provision BNS de 50 millions de francs afin de compenser l'absence de versement attendue en 2023. Un prélèvement de 15,2 millions de francs est en outre prévu sur le fonds de la politique foncière active dans le cadre des investissements que va réaliser l'Etablissement cantonal de promotion foncière (ECPF).

1.3. Des charges en forte augmentation

Les prévisions d'évolution des principales catégories de charges supportées par l'Etat sont les suivantes :

Charges du compte de résultats	Projet	Budget	Variation	
	Budget 2023	2022	2022 – 2023	
	mios	mios	mios	%
Charges de personnel	1455,0	1389,8	+ 65,2	+ 4,7
Charges de consommation	408,5	394,8	+ 13,7	+ 3,5
Charges de transferts	1894,6	1829,2	+ 65,4	+ 3,6
Charges d'amortissements	178,7	161,0	+ 17,7	+ 11,0
Charges financières et financements spéciaux	68,5	79,1	- 10,6	- 13,4
Imputations internes	46,2	46,0	+ 0,2	+ 0,4
Total	4051,5	3899,9	+ 151,6	+ 3,9

La progression des charges de personnel (+ 4,7%) dépasse de manière significative celle de l'ensemble des charges du budget (+ 3,9%). Outre l'effet des nouveaux postes (+ 151 EPT, dont près de deux tiers pour le secteur de l'enseignement et les travailleurs sociaux dans les écoles), l'indexation en lien avec l'inflation a des conséquences non négligeables sur la masse salariale, et ceci pour la première fois depuis des années.

Les charges de consommation augmentent de 13,7 millions de francs en 2023. Le poste des énergies a été revu à la hausse (+ 2,9 millions de francs) en raison des conséquences de la crise en Ukraine sur le prix du chauffage notamment. Les dépenses liées à l'informatique progressent pour atteindre un niveau élevé avec un montant de 58 millions de francs afin de poursuivre les efforts visant à déployer la stratégie de digitalisation « Administration 4.0 ».

Concernant les charges de transferts, l'enveloppe pour 2023 croît de 65,4 millions de francs. Les principaux éléments concernent l'aide sociale des demandeurs d'asile et des réfugiés (+ 39,8 millions de francs), les subventions cantonales pour l'assurance maladie (+ 7,4 millions de francs) ou encore le remboursement aux communes des dépenses liées à la pandémie de Covid-19 (+ 6 millions de francs).

La progression du volume des amortissements (+ 17,7 millions de francs) est directement en lien avec les dépenses d'investissements en forte progression.

1.4. Des investissements considérables

Nettement supérieur au volume retenu lors des deux précédents budgets ainsi qu'à celui des derniers comptes, le montant total des investissements s'établit à 283,8 millions de francs.

	Projet Budget 2023	Budget 2022	Variation 2022 – 2023	
	mios	mios	mios	%
Investissements bruts	283,8	238,4	+ 45,4	+ 19,0
Investissements nets	232,6	185,6	+ 47,0	+ 25,3

Ce volume traduit la volonté de développer un programme d'investissements très ambitieux comprenant des achats d'immeubles ainsi que plusieurs projets d'envergure. A ce titre, on peut citer les travaux prévus pour l'ALP Liebefeld à Posieux, les bâtiments de l'Université, l'assainissement et l'agrandissement du Collège Ste-Croix, l'agrandissement de la Bibliothèque cantonale, l'extension des immeubles sur le site de Bellechasse ainsi que les travaux sur le Campus Lac Noir.

La relative faiblesse du degré d'autofinancement (53%), inférieur à celui du budget précédent, est à mettre en lien le volume d'investissements beaucoup plus important que celui inscrit au budget précédent. Cette évolution implique un besoin de financement qui s'élève à 109,3 millions de francs.

1.5. Un budget et un plan financier élaboré dans un contexte très incertain

L'élaboration du projet de budget 2023 s'est faite parallèlement à la construction du plan financier de la législature 2022-2026. Le contexte de ces travaux a été fortement marqué par des incertitudes importantes, tant sur le front de la pandémie de Covid-19 et de ses impacts que de celui du conflit armé en Ukraine. S'ajoute à ces éléments la problématique aiguë de l'approvisionnement énergétique. Dans le même temps, la résurgence soudaine et rapide de l'inflation apporte une pression additionnelle sur la population et l'économie.

Malgré ces paramètres peu réjouissants, l'économie fribourgeoise fait preuve d'une remarquable résilience et affiche des perspectives d'évolution favorables.

1.6. Un budget stabilisateur et porteur d'avenir

En dépit de la situation actuellement instable, le Conseil d'Etat présente un budget 2023 qui prend en compte le développement des axes stratégiques définis dans son programme gouvernemental, ceci tout en réduisant la pression fiscale. Grâce à la croissance favorable des recettes et une bonne maîtrise des charges, le projet permet de poursuivre le développement des prestations publiques dans les domaines tels que la formation, la sécurité, la digitalisation, la santé, le climat et l'environnement. Le volume substantiel des investissements reflète la volonté du Conseil d'Etat de développer les infrastructures publiques ainsi que divers projets, notamment dans le domaine de l'énergie. Cette stratégie a également pour but de soutenir l'économie fribourgeoise qui doit faire face à l'inflation et à l'instabilité internationale.